

*Relevé annuel
Impact des hausses d'intérêt sur le rendement futur
Mise en place d'un Fonds sécuritaire*

RELEVÉ ANNUEL

Votre relevé annuel 2022 a été produit au mois de mars 2023. Vous êtes plus de 1 500 participantes et participants à avoir consulté votre dossier depuis leur dépôt sur le portail. Nous sommes contents de constater que vous vous souciez de la planification financière de votre retraite et que vous prenez quelques instants pour constater l'évolution de votre compte.

Dans le module de projections à la retraite, vous êtes à même de constater que, malgré les rendements négatifs de 2022, les projections se sont améliorées. Cela est engendré par la revue à la hausse des rendements anticipés pour le futur. La prochaine section du bulletin traite spécifiquement de la hausse des taux d'intérêt, mais il y a eu aussi des ajustements haussiers pour d'autres classes d'actif, en raison de la correction des marchés en 2022.

IMPACT DES HAUSSES D'INTÉRÊT SUR LE RENDEMENT FUTUR

Comment se détermine l'hypothèse¹ de rendement futur du Fonds croissance et du Fonds conservateur? Pour chacune des classes d'actif dans lesquelles l'un des deux fonds est investi, le conseiller en placements du RCRUL établit une hypothèse de rendement anticipé. Chacune est par la suite pondérée en fonction de la cible d'investissement et une hypothèse de rendement additionnel généré par la diversification des placements est ajoutée.

En fonction des différents paramètres de projection au 31 décembre 2022, les hypothèses de rendement futur ont été revues de la manière suivante :

Fonds croissance : majoration de 6,2 % à 7,1 %

Fonds conservateur : majoration de 2,9 % à 5,3 %

D'année en année, les hypothèses de rendement sont revues, mais généralement les écarts sont minimes et à des fins de continuité, les hypothèses utilisées dans les relevés ne sont pas nécessairement modifiées. Au 31 décembre 2022, l'ampleur de la révision nécessitait son intégration dans les paramètres de projection.

La hausse est davantage importante dans le Fonds conservateur, car, comme indiqué précédemment, la principale hausse est au niveau des titres obligataires et le Fonds conservateur y est investi à raison de 65 %.

L'autre impact de la hausse des taux d'intérêt est celui de la projection des revenus à la retraite. En 2021, on supposait une conversion du compte RCRUL en une rente annuelle selon un taux d'intérêt de 1,5 % (scénario hypothétique, basé sur un transfert des risques vers un assureur, selon les conditions de marché). En 2022, ce même scénario se

¹ L'hypothèse est basée sur des perspectives à long terme. Il ne s'agit pas d'un rendement garanti.

calcule avec un taux d'intérêt de 3,7 %. Il est évident que si l'on sous-entend que l'assureur va pouvoir faire un rendement annuel de 2 % de plus, que la rente ainsi achetée sera plus élevée à un taux de 3,7 % que de 1,5 %!

MISE EN PLACE D'UN FONDS SÉCURITAIRE

Considérant que plusieurs retraités conviennent de laisser leurs fonds dans le RCRUL lors de leur prise de retraite et le fait que les revenus des titres à court terme sont maintenant plus attrayants, le Comité de retraite a convenu d'établir un troisième fonds, le Fonds sécuritaire.

Principaux objectifs du Fonds sécuritaire

L'objectif principal du Fonds sécuritaire est de préserver le capital et ainsi offrir un rendement stable avec une possibilité de perte (rendement négatif) presque nulle. Ce fonds convient donc davantage pour les participants dont l'horizon de placement est à plus court terme ou dont la tolérance au risque est très faible. En priorisant la préservation du capital, le rendement à long terme sera bien entendu inférieur à celui des autres options de placement.

Composition du portefeuille du Fonds sécuritaire

Si l'on compare la répartition cible avec celle du Fonds conservateur, on constate le poids important des titres obligataires, dont l'horizon de placement est à court terme (de 1 an à 3 ans) ou à très court terme (moins de 1 an), soit 90 % du fonds.

	Fonds sécuritaire	Fonds conservateur
Marché monétaire	65 %	-
Obligations court terme	25 %	30 %
Autres titres obligataires	5 %	32 %
Actions	-	18 %
Infrastructure	5 %	15 %
Immobilier	-	5 %
Rendement attendu	3,9 %	5,8 %

Intéressé par le Fonds sécuritaire ?

Le Bureau de la retraite est à mettre en place tous les outils et formulaires nécessaires pour intégrer une troisième option de placement. Le lancement officiel de cette option se fera en date du 1^{er} octobre 2023. Si cela s'avère une option envisageable pour vous, nous vous invitons tout de même à nous communiquer votre intérêt dès maintenant. Cela nous permettra de vous contacter directement durant l'été pour vous transmettre les formulaires requis. **Vous n'avez qu'à transmettre un courriel au Bureau de la retraite en mentionnant que vous désirez envisager un changement de directive de placement pour y intégrer le Fonds sécuritaire.** Il ne s'agit pas à ce stade-ci d'un engagement. Vous pourrez aussi convenir ultérieurement d'une répartition avec le Fonds conservateur si une option mitoyenne est préférable pour vous.

Donné à Québec le 26 juin 2023, par le Comité de retraite du RCRUL.

RCRUL
Régime complémentaire de retraite
de l'Université Laval

Courriel bretraite@bretraite.ulaval.ca
Téléphone 418 656-3802
Web bretraite.ulaval.ca